

# Déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine



Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)  
Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)



2023-2029



Ministère de la Transition écologique et solidaire

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



## Rédaction

*Décembre 2023*

**Rédacteur :**

Paul LESCLAUX (Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx)

**Photographies de couverture :** Alain Oeslick

**Citation recommandée :** Lesclaux P. (2023). Déclinaison régionale en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en région Nouvelle Aquitaine - 2023-2029. Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels : 36 p.

**Avec le suivi de :** Arnaud Delbary (DREAL Nouvelle Aquitaine)

Bilan du Programme Régional d'Actions (2018-2021) présenté en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Nouvelle Aquitaine avec les perspectives du SMGMN en tant que futur animateur présenté le **30 mai 2023**

## Sommaire

Ce document décliné en 3 volets fait état de la situation récente des 2 espèces d'Aigles pêcheurs et du travail engagé en termes de conservation et de communication en Nouvelle Aquitaine. Cette synthèse régionale pluriannuelle (volets 1 et 2), et non exhaustive pour l'heure, a pour objectif de décliner certaines actions du PNA en vigueur dans un contexte régional « Nouvelle Aquitaine » grâce à la contribution d'un maximum d'acteurs du territoire. La finalité de cette déclinaison régionale (volet 3) est d'améliorer la connaissance des 2 espèces à l'échelle de notre région pour accompagner leur retour et participer ainsi à l'amélioration de leur statut de conservation à court terme. Pour ce faire, ce travail passe par une meilleure protection/surveillance des couples reproducteurs et un porter à connaissance à poursuivre auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand-public.

Introduction .....	5
<b>VOLET 1 : ETAT DES LIEUX DU BALBUZARD PÊCHEUR EN NOUVELLE AQUITAINE</b> .....	6
I. Etat des connaissances sur le Balbuzard pêcheur .....	7
1.1. Evolution du statut biologique régional du Balbuzard pêcheur .....	7
1.2. Suivi de la population reproductrice et hivernante de Balbuzard pêcheur .....	8
II. Protection et gestion conservatoire en Nouvelle Aquitaine .....	13
2.1. Actions en faveur de nouveaux noyaux de population .....	13
2.2. Soutien de la coopération internationale .....	14
III. Communication et animation .....	15
3.1. Communication et sensibilisation autour du Balbuzard pêcheur auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public .....	15
3.2. Animation, coordination ou participation à des comités de pilotage et groupes techniques .....	17
3.3. Partage des connaissances autour du Balbuzard pêcheur au sein des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux .....	17
<b>VOLET 2 : ETAT DES LIEUX DU PYGARGUE A QUEUE BLANCHE EN NOUVELLE AQUITAINE</b> .....	19
IV. Etat des connaissances du Pygargue à queue blanche .....	20
4.1. Evolution du statut biologique régional du Pygargue à queue blanche .....	20
4.2. Suivi des individus de Pygargue à queue blanche en hivernage et migration .....	20
V. Protection et gestion conservatoire en Nouvelle Aquitaine .....	21
5.1. Localisation des sites d'importance pour l'hivernage de l'espèce .....	21
VI. Communication et animation .....	22
6.1. Communication et sensibilisation autour du Pygargue à queue blanche auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public .....	22
6.2. Animation, coordination ou participation à des comités de pilotage et groupes techniques .....	22
6.3. Partage des connaissances sur le Pygargue à queue blanche au sein des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux .....	22
<b>VOLET 3 :</b> .....	23
<b>DECLINAISON REGIONALE DU PNA EN FAVEUR DU BALBUZARD PÊCHEUR ET DU PYGARGUE A QUEUE BLANCHE</b> .....	23
VII. Enjeux de conservation et définition d'une stratégie régionale pour les 2 espèces .....	23
7.1. Récapitulatif des besoins optimaux des espèces .....	23

7.2. Stratégie régionale à long terme .....	24
7.3. Actions du PNA et mise en œuvre de la déclinaison régionale .....	24
Bibliographie.....	36

# Introduction

Depuis 2020, le Balbuzard pêcheur fait l'objet d'un 3<sup>ème</sup> Plan National d'Actions (2020-2029) auquel le Pygargue à queue blanche a été associé en lien avec son retour en tant qu'espèce reproductrice en 2011 en région Grand-Est et avec des effectifs en augmentation constante depuis ces 10 dernières années

Pour recontextualiser, c'est début des années 2000 que le réseau des 3 Réserves Naturelles des Landes a commencé à travailler sur l'amélioration des connaissances sur le Balbuzard pêcheur. Espèce absente en région ex-Aquitaine comme nicheuse depuis 1894, des cas d'estivage sont cependant notés annuellement tout comme des cas d'hivernage. Pendant plus de 15 années, le suivi du balbuzard a permis la déclinaison de certaines actions de conservation dans le cadre du second PNA en faveur de l'espèce (2008-2012). La construction et le suivi d'aires artificielles, les actions de sensibilisation auprès du grand-public et le suivi de sites occupés de façon régulière ont permis l'amélioration et le partage de connaissances à travers la publication de synthèses régionales.

En 2016, un plan de rétablissement et de sauvegarde du Balbuzard pêcheur en Europe (Dennis, 2016) est adopté par le Comité permanent de la Convention de Berne. Dans ce document, étaient notifiées des recommandations afin de contribuer au rétablissement d'une population reproductrice dans les secteurs « perdus » de son aire de reproduction et améliorer le continuum reliant les populations plus abondantes du nord de l'Europe avec celles plus fragmentées et de faibles effectifs du sud.

C'est à cette période et en l'absence de résultats concrets obtenus quant au retour de l'espèce en tant que nicheuse sur la région durant toutes ces années qu'un Programme Régional d'Actions a vu le jour en Ex-Aquitaine de 2018 à 2021 pour y remédier.

Ces 4 années du programme d'actions comportant la translocation de jeunes dans les Landes auront suffi pour accompagner le retour des premiers couples reproducteurs après 125 ans d'absence et ainsi amorcer le début d'un noyau reproducteur sur la région (Lesclaux P., 2023).

A l'issue de ce programme, la DREAL Nouvelle Aquitaine a souhaité que les efforts engagés dans la conservation de l'espèce soient poursuivis par une déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs.

A cette occasion, le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels, gestionnaire de 3 réserves naturelles nationales des Landes et ancienne structure pilote du Programme Régional d'Actions a candidaté au printemps 2023 pour la rédaction et l'animation de cette déclinaison avec un avis favorable émis par la DREAL le 29 juin 2023.

L'élaboration de cette déclinaison traitera de la situation régionale des 2 espèces ; bien qu'elles soient observées sur des périodes de présence et des statuts biologiques différents. Les informations plus générales sur la biologie du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche à l'échelle nationale sont disponibles dans le 3<sup>ème</sup> PNA en vigueur (Csabai E., 2019).

La restitution régionale des actions se fera sous forme de bilans annuels en réponse au travail mené de la part des différents acteurs régionaux.

Depuis la fin du programme en 2021, le Syndicat mixte continue de mener, hors opérations de translocation, ses nombreuses actions de conservation et de sensibilisation autour du balbuzard. Toutes sont reconduites à partir des objectifs définis dans le nouveau plan de gestion de la RNN du Marais d'Orx pour la période 2022-2031 et au-delà de son rôle d'animateur régional de la déclinaison du PNA en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche.

Ce document synthétique fait le point sur le statut régional historique des 2 Aigles pêcheurs sur les actions de suivis et de conservation menées récemment et sur l'évolution de la situation jusqu'à 2023 (année de désignation d'un animateur régional). Cette synthèse reviendra sur les années 2022-2023 qui font référence aux 2 années post-programme régional riches en résultats mais n'ayant pas fait l'objet de bilans annuels. Cette mise à jour permettra de définir les priorités au sujet des actions concrètes à décliner du PNA.

# VOLET 1 : ETAT DES LIEUX DU BALBUZARD PÊCHEUR EN NOUVELLE AQUITAINE



*Photo : J. Bouillere*

# I. Etat des connaissances sur le Balbuzard pêcheur

## 1.1. Evolution du statut biologique régional du Balbuzard pêcheur

Historiquement, le Balbuzard pêcheur était un reproducteur certain dans de nombreuses régions de France continentale entre 1850 et 1903. De nombreuses mentions attestent sa reproduction en Alsace, Lorraine, Bourgogne, Rhône-Alpes, Centre et Auvergne (Nadal R. & Al. 2012). Pour autant, 1903 semblerait être l'année d'extinction de l'espèce en tant que nicheuse sur notre hexagone.

En Nouvelle Aquitaine, des données anciennes faisant référence à la reproduction de l'espèce, et non citées précédemment, sont rapportées dans le département de la Vienne et des Landes.

**Pour la Vienne**, la reproduction de l'espèce n'est à priori pas attestée, au moins épisodiquement, que vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Mauduyt, 1840).

**Pour les Landes**, même s'il était rare, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* faisait partie du patrimoine naturel et du paysage landais jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les mentions historiques faisant référence à la nidification du Balbuzard pêcheur datent de 1836 par Darracq :

« *Bien que rare, le Balbuzard pêcheur habitait au 19<sup>e</sup> siècle les grandes forêts sur le bord de l'Adour et des étangs* ». Un manuscrit inédit de Miègemark du musée de Bayonne de 1894 porte la mention suivante : « *Irrégulier sur les bords de la mer et des grands cours d'eau pendant ses migrations. Niche parfois chez nous* ».

Après sa disparition à la fin des années 1800 en tant que nicheuse en ex-Aquitaine, l'espèce est uniquement considérée comme « **migratrice** » pendant près de 9 décennies, survolant nos contrées ou s'arrêtant le temps d'une halte migratoire sur notre région.

Il faudra attendre 1985, avec l'augmentation des populations du nord de l'Europe et en lien avec sa protection dans les années 70, pour que l'espèce change de statut régional et soit considérée « **Hivernante** ». Ce premier cas est noté le long du gave de Pau dans les Pyrénées Atlantiques.

Au fil des années, le nombre de cas d'hivernage de l'espèce a augmenté se disséminant lentement sur la région et incitant les 3 réserves naturelles nationales des Landes à travailler sur le suivi de l'espèce à partir du début des années 2000. Ce réseau de sites protégés (RNNs Etang noir, Courant d'Huchet et Marais d'Orx) a ainsi participé à l'amélioration des connaissances de l'espèce dans le cadre des deux premiers Plans Nationaux d'Actions (1999-2004 et 2008-2012) par la diffusion de synthèses régionales. Durant cette période, certaines actions de ces PNA ont également été déclinées dans le sud des Landes dans l'espoir d'assister au retour de l'espèce en tant que nicheuse en Nouvelle Aquitaine (installations d'aires artificielles, actions de sensibilisation de l'espèce, suivi de sites...).

### ➤ Vers une reconquête récente de territoires perdus

Sans résultat formel quant au retour de l'espèce en tant que reproductrice, ces 15 années de suivis et d'analyses du comportement des oiseaux en relation notamment avec des aménagements réalisés (plateformes...) ont permis de mieux comprendre la complexité du processus de colonisation dans un contexte plus large. Toutefois, les choses ont évolué au milieu des années 2000 avec le lancement d'un programme de réintroduction du Balbuzard en Pays basque espagnol (2013-2017) puis le lancement en 2016 d'un plan européen de sauvegarde en faveur de l'espèce. C'est alors que le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels a souhaité continuer à œuvrer dans la conservation de l'espèce. En prenant compte des lignes directrices de l'UICN, la Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx, gérée par le SMGMN, a ainsi lancé un programme de translocation sur son site en 2018, et ce durant 4 années. Ce travail a été complété par un volet de communication/sensibilisation autour de l'espèce à destination du grand-public et des acteurs locaux du territoire.

Ces deux opérations transfrontalières de translocation menées successivement et étalées dans le temps de 2013 à 2021 ont porté leurs fruits. Les résultats ont permis de mettre en avant la grande complémentarité des 2 programmes distants de 100 km. La survie de certains individus relâchés a assuré le retour de l'espèce en tant que « **nicheuse** ». C'est en 2018 en Nouvelle Aquitaine dans les Landes, que l'espèce fait son premier retour en se reproduisant après 125 ans d'absence. Ensuite, c'est le Nord de l'Espagne qui est concerné par la reproduction de l'espèce après plus de 60 ans d'absence en Pays basque espagnol uniquement en 2021, puis en Cantabrie à partir de 2022.

Par rapport à l'enjeu du plan européen au sujet du rétablissement de populations, on peut considérer au vu des résultats obtenus dans les échanges d'oiseaux bagués observés et leurs origines (échelle européenne, nationale, régionale) à la suite des 2 programmes transfrontaliers consécutifs que cet objectif du programme a été atteint (**figure 1**). Le nord de la Nouvelle Aquitaine n'est pas en reste non plus, car en 2022 des ébauches de nids sont découvertes dans le département de la Vienne avec la présence d'un couple reproducteur observé l'année suivante.

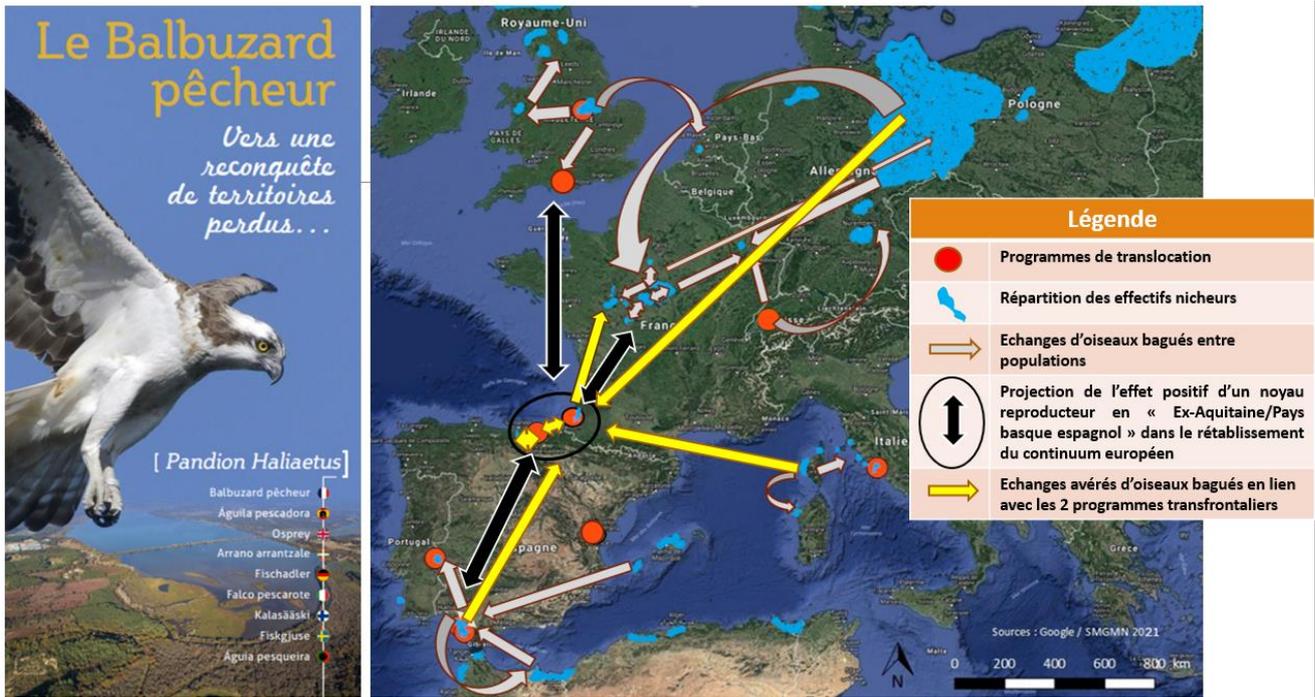


Figure 1 : Représentation du rétablissement du continuum européen suite aux programmes de translocation dans le Golfe de Gascogne-résultats observés entre 2018 et 2023 (Source : SMGMN)

## 1.2. Suivi de la population reproductrice et hivernante de Balbuzard pêcheur

Dans les Landes, le suivi du Balbuzard pêcheur s’est poursuivi en 2022 et 2023 suite à la fin du programme régional d’actions de 4 ans achevé en 2021. Cette pression d’observation fait ressortir un nombre de contacts avec l’espèce en saison estivale en nette augmentation s’expliquant par le nombre de couples reproducteurs qui continue de croître et par le retour d’oiseaux transloqués sur la zone de lâcher qui ont un effet catalyseur sur des individus en quête de territoires.

Désormais et depuis 2018, l’espèce peut être observée sur la région à l’année (migration, reproduction, hivernage).

Périodes	Janv.	Févr.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1900-1984			Migration prénuptiale						Migration postnuptiale			
1985-2017	Hivernage		Migration prénuptiale			Estivage occasionnel		Migration postnuptiale		Hivernage		
2018-2023	Hivernage		Migration prénuptiale			Estivage + régulier		Migration postnuptiale		Hivernage		
			Reproduction									

Figure 2 : Evolution du statut régional de l’espèce par période

En 2022, le suivi réalisé en période de reproduction à partir de pièges-photo comme à vue sur la réserve naturelle du Marais d’Orx (ancien site de translocation) a permis d’identifier de façon certaine au moins 37 individus différents qui auraient transité sur le site. Parmi eux, 17 individus bagués ont été contrôlés. Les origines sont très diverses (Allemagne, Norvège, Basque espagnol, France, Royaume-Uni).

Afin de maintenir une pression d’observation sur l’espèce en période de reproduction en 2022 et dans l’espoir de détecter de nouveaux territoires occupés, un comptage en simultanée a été réalisé le 11 juillet dans le département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Ce fût l’occasion pour le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels de mobiliser 6 organismes différents, des bénévoles ayant permis de couvrir 17 zones humides dans une rayon de plus de 80 km autour du site du Marais d’Orx.

En 2023, certaines prospections ont été reconduites le long des gaves dans les Pyrénées-Atlantiques suite à l'estivage d'un oiseau en 2022 mais sans résultat (Communication personnelle Andréas Guyot).

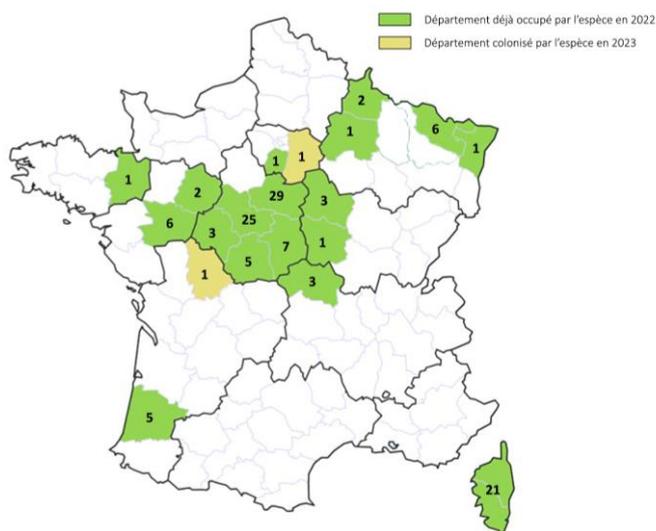
### ➤ Evolution du nombre de couples en Nouvelle Aquitaine

Le retour de l'espèce en tant qu'espèce reproductrice a eu lieu en 2018 avec l'implantation d'un premier couple reproducteur dans les Landes. En 2021, deux couples s'installent sur le département dont un se reproduit sur le site de translocation situé sur la réserve naturelle du Marais d'Orx. En 2022, un nouveau couple reproducteur est trouvé dans le nord des Landes sur un nid naturel. Il est composé d'un jeune mâle né dans les Landes en 2019 (FJ) issu du 1<sup>er</sup> couple de 2018) et d'une femelle relâchée sur le site du Marais d'Orx en 2019 (T13).

En 2023, la région compte 3 couples supplémentaires, 2 dans les Landes et 1 sur le nord de la région, en Vienne. Ce dernier où les adultes ne sont pas bagués pourraient être en lien avec l'expansion du noyau reproducteur de Centre-Val de Loire. En revanche, ceux observés dans le sud-ouest de la région sont à rattacher aux 2 programmes transfrontaliers menés consécutivement en Pays basque espagnol (2013-2017) et dans les Landes (2018-2021).

2023	Nombre de couples reproducteurs	Nombre de jeunes à l'envol
Landes	5	6
Vienne	1	0

Figure 3 : Résultats de la reproduction du Balbuzard pêcheur en 2023



Réalisation SMGMN- Romain DATCHARRY- Paul LESCLAUX  
Données issues du réseau PNA Balbuzard-Pygargue / LPO 2023

Figure 4 : Répartition des couples nicheurs de Balbuzard pêcheur en France en 2023



Figure 5 : Nid naturel sur pin maritime mort



Figure 6 : Becquée de la femelle aux jeunes

Evolution du nombre de couples reproducteurs et du succès de reproduction

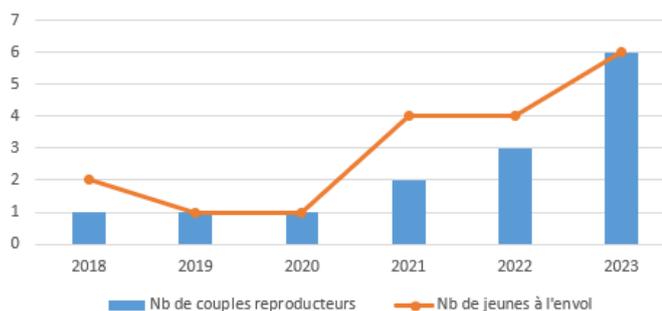


Figure 7 : Evolution du nombre de couples reproducteurs et du nombre de jeunes à l'envol en Nouvelle Aquitaine

Département	Couples nicheurs (code bagues) ♂ / ♀	Identité des couples reproducteurs si connue par lecture de bagues
Landes	Site 1 N4 / CCE puis ♀ T26	Mâle <b>N4 (2018 à présent)</b> : Né en Ecosse en 2013 et transloqué la même année en Pays basque espagnol à 130 km de son lieu de reproduction,  Femelle <b>CCE (2018 à 2022)</b> : Née en Corse sur piton rocheux en 2014 à 830 km de son lieu de reproduction. Se reproduit 5 saisons et disparaît brutalement en pleine saison de reproduction 2022,  Femelle <b>T26 (2023)</b> : remplace <b>CCE</b> . Issue de la translocation de 2020 sur la RNN du Marais d'Orx à 30 km de son lieu de première reproduction
	Site 2 U18 / BL71	Mâle <b>U18 (2021 à présent)</b> : Né en Ecosse en 2017 et transloqué la même année en Pays basque espagnol à une centaine de kilomètres du site du Marais d'Orx où il niche.  Femelle <b>BL71</b> : Née en Allemagne orientale en 2018 à 1417 km du site du Marais d'Orx où elle niche
	Site 3 FJ. / T13	Mâle <b>FJ. (2022 à présent)</b> : Né dans les Landes en 2019, issu du couple du site 1. Se reproduit à 58 km de son lieu de naissance  Femelle <b>T13 (2022 à présent)</b> : Transloquée en 2019 sur le site du Marais d'Orx, se reproduit 90 km de son lieu d'envol
	Site 4 PF / ?	Mâle <b>PF (2023)</b> : Né en Ecosse en 2014 et transloqué la même année en Pays basque espagnol à une centaine de kilomètres du site du Marais d'Orx.  Femelle (2023) : Pas pu confirmer si porteuse de bagues
	Site 5 T11 / X2	Mâle <b>T11</b> : Transloqué sur le site du Marais d'Orx en 2019. Se reproduit à 4,5 km du site de son envol.  Femelle <b>X2</b> : Née en Andalousie en 2017 sur le réservoir de Guadalquivir à 862 km de son site de naissance. Présente chaque printemps depuis 2020, elle tente de s'apparier avec les mâles U18 et PF entre 2020 et 2021 avant de se reproduire avec T11 en 2023
Vienne	Site 6	Individus reproducteurs non bagués

Figure 8 : Identité des couples reproducteurs connus jusqu'à 2023 en Nouvelle Aquitaine

Le succès des couples reproducteurs suivis et des jeunes menés à l'envol bagués est détaillé ci-dessous :

Département	Site/couple	Type de nids 2023 :	Jeunes volants 2023	Jeunes volants 2022	Jeunes volants 2021	Jeunes volants 2020	Jeunes volants 2019	Jeunes volants 2018
Landes	Site 1 (N4/CCE)	Pin maritime vivant/plateforme	-	1 (LX.)	2 (KA./KB.)	1 (FK.)	1 (FJ.)	2 (FH./FL.)
	Site 1 (N4/T26)		2 (YFI / YHI)					
	Site 2 (U18/BL71)	Ponton flottant/plateforme	3 (YAI YBI YCI)	1 (NA.)	2 (NG./KC.)			
	Site 3 (FJ./T13)	Pin maritime vivant / nid naturel	1 (YDI)	2 (LY. LZ.)				
	Site 4 (PF/?)	Pin maritime mort / nid naturel	Echec (éclosion)					
	Site 5 (T11/X2)	Pin maritime vivant /plateforme	Echec (élevage)					
Vienne	Site 6 (non bagués)	Pylône / nid naturel	0					



Figure 9 : Informations relatives aux sites occupés par les couples reproducteurs de 2018 à 2023 en Nouvelle Aquitaine

### ➤ Réaliser le baguage des jeunes en Aquitaine

De 2018 à 2021, dans le cadre du programme de translocation mené dans les Landes, 38 jeunes balbuzards ont été transférés dans les Landes et ont été bagués (codes utilisés de T01 à T38).

Sur la période 2018 à 2023, les 18 autres jeunes nés à partir des premiers couples reproducteurs dans les Landes ont également été bagués dans la cadre du programme personnel N°324 portant sur l'étude par baguage de la dynamique du Balbuzard pêcheur en France continentale (cf. figure 9).

### ➤ Suivre le retour des jeunes en Europe

**Jeunes transloqués :** Sur les 38 jeunes relâchés dans les Landes, 32 sont partis en migration. 3 d'entre eux ont pu être identifiés sur leur zone d'hivernage en Espagne ou au Sénégal.

En 2023, 2 nouveaux retours d'oiseaux issus de la dernière année de lâcher ont été observés sur leur site de lâcher.

Le bilan 2023 fait état de 11 jeunes observés de retour en Europe soit un taux de retour de 34%.

Certains de ces oiseaux se reproduisent déjà dans les Landes (3), d'autres semblent s'être fixés sur des territoires toujours sur le département mais ne s'y reproduisent pas encore (3). Des individus ont préféré quitter le département des Landes pour émigrer ailleurs en France et Espagne pour s'apparier et s'y reproduire (1 femelle en Cantabrie et 1 femelle en Maine-et-Loire). Pour les restants (3), le mystère reste entier pour le moment.

**Jeunes nés dans le Landes :** En 2023, au moins 2 des 18 jeunes nés dans les Landes ont été revus sur le département. Tous deux sont issus du 1<sup>er</sup> couple reproducteur ayant mené des jeunes à l'envol en 2018 et 2019. Il s'agit de 2 mâles. Celui de 2019 se reproduit depuis 2022 au nord du département des Landes sur un nid naturel à 60 km de son lieu de naissance. L'autre né en 2018 a été revu pour la première fois qu'en 2023 et semble s'être cantonné en cours de saison de reproduction à proximité du couple reproducteur du Marais d'Orx à 30 km au sud de son lieu de naissance.

### ➤ Assurer la synthèse des observations de Balbuzard pêcheur en période d'hivernage

Au vu du nombre important d'observations effectuées en ex-Aquitaine chaque hiver, il est nécessaire de poursuivre l'analyse des données hivernales pour mieux suivre l'évolution du nombre d'individus hivernants sur la région. En ex-Aquitaine, le premier cas d'hivernage a eu lieu en 1985 dans les Pyrénées-Atlantiques le long du gave de Pau avant de s'étendre ailleurs sur le département à la fin des années 90 pour le département des Landes et au milieu des années 2000 pour la Gironde.

**En hiver,** seules les données du 1<sup>er</sup> décembre au 15 février ont été comptabilisées. En effet, les données du mois de novembre et seconde quinzaine de février n'ont pas été prises en compte car elles peuvent se traduire, à ces périodes de l'année, par des mouvements migratoires postnuptiaux tardifs (novembre) ou pré-nuptiaux précoces (février).

L'estimation des effectifs hivernants est basée sur plusieurs critères :

- type de zone humide utilisée (isolée ou non du réseau hydrographique),
- récurrence de données hivernales sur un même hiver comme d'un hiver à l'autre sur un site,
- des observations simultanées sur des secteurs géographiques,
- des critères d'individualisation :
  - Présence de bagues, d'une balise,
  - Critères de plumage (usure, état mue), de sexe, d'âge (adulte/immature), contraste de tâches sur bande pectorale et sous-alaies
  - Analyses des dates/heures/lieux d'observations.

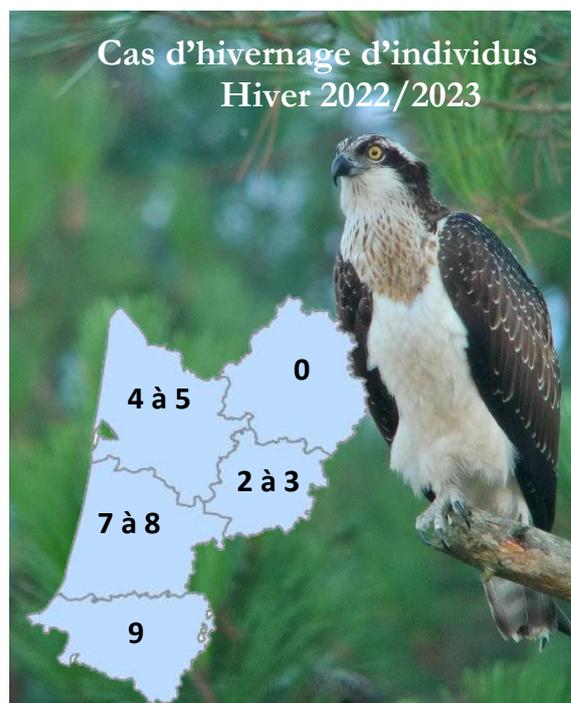


Figure 10 : Synthèse par département du nombre de cas d'hivernage de Balbuzard pour l'hiver 2022-2023 en ex-Aquitaine

À partir de l'analyse des données, et en fonction de la date et du secteur d'observations, de l'âge, du sexe des individus, de l'état du plumage, de la présence de bagues et de la récurrence des secteurs occupés d'une année sur l'autre, on estime :

- Entre 4 et 5 individus balbuzards hivernants en **Gironde** essentiellement présents sur le Bassin d'Arcachon. Certains secteurs habituellement utilisés comme les étangs arrière-dunaires entre l'estuaire et le bassin comme la partie amont de l'estuaire n'ont pas donné lieu à des observations,
- Entre 7 et 8 individus hivernants dans les **Landes** qui sont cantonnés sur les étangs arrière-dunaire et sur la partie amont et aval de l'Adour,
- A 9 le nombre d'hivernants pour les **Pyrénées-Atlantiques** présents le long des Gaves de Pau et Oloron, les retenues collinaires associées puis la partie littorale entre Anglet/Saint-Jean-du-Luz/Irun,
- Entre 2 et 3 individus hivernants pour le **Lot-et-Garonne** (département récemment occupé) dans un contexte de retenues d'eau à proximité de la Garonne.

**Au total, on estime entre 22 et 25 balbuzards hivernants uniquement sur la région ex-Aquitaine ce qui représente les effectifs régionaux hivernaux les plus importants de France continentale.**

Par comparaison d'un hiver à l'autre, les effectifs hivernants peuvent fluctuer. Toutefois, ce constat est à rattacher davantage à une pression d'observation différente que sur l'absence/présence d'oiseaux d'un hiver à l'autre. On constate sur un pas de temps de 10 ans en comparaison à l'ancienne enquête d'hivernage de 2012/2013 réalisée en ex-Aquitaine (Lesclaux P. & *Al.*, 2014) que le nombre de cas d'individus hivernants continue de progresser (22 à 25 individus sur l'hiver 2022/2023 vs 10 à 17 sur l'hiver 2012/2013).

Cette augmentation s'expliquerait par la fidélité et le retour des oiseaux à leur site d'hivernage d'une année sur l'autre, à l'effet catalyseur de ces hivernants sur des jeunes individus migrateurs tentés de rester hiverner à leur tour. L'augmentation des populations d'Europe de l'Ouest et les automnes doux dans un contexte de changement climatique sont aussi des facteurs à prendre en compte dans l'augmentation du nombre de cas sur la région comme en France continentale.

A l'avenir, ce travail de synthèse sera étendu à l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine.

L'analyse des données ayant permis la réalisation de cette carte n'aurait pu se faire sans la remontée de données d'observateurs et de partenaires techniques auprès du SMGMN depuis le lancement du programme régional en 2018.

Sont intégrées également les « Données issues de la démarche Faune-Aquitaine, portail collaboratif sur la biodiversité régionale : <https://www.faune-aquitaine.org> »

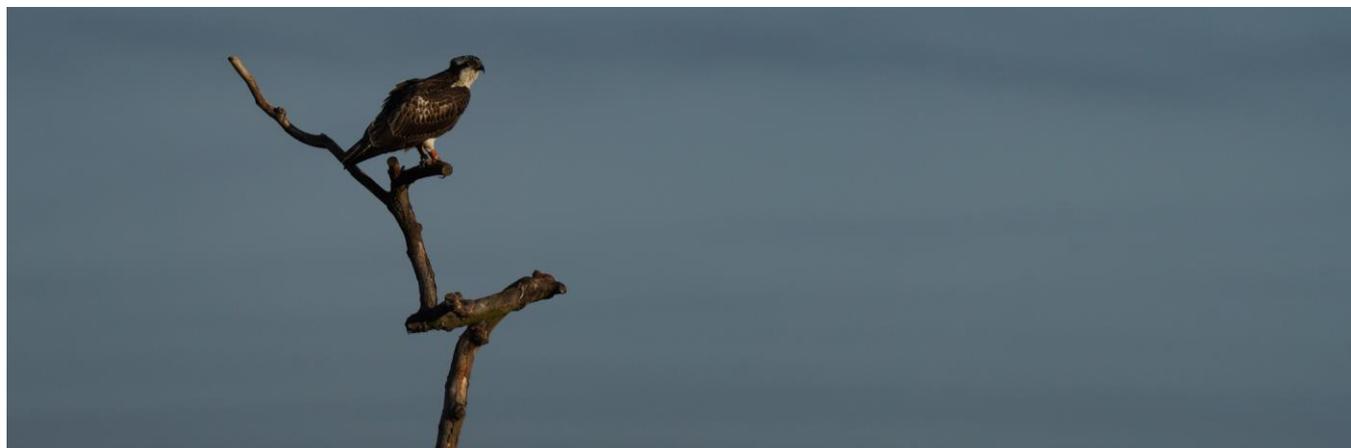


Figure 11 : Jeune balbuzard bague- site du Marais d'Orx (SMGMN)

## II. Protection et gestion conservatoire en Nouvelle Aquitaine

### 2.1. Actions en faveur de nouveaux noyaux de population

- **Aménager de nouvelles plateformes artificielles sur des sites favorables de région Nouvelle Aquitaine pour favoriser l'expansion de l'espèce dans le grand Sud-Ouest**

Depuis la fin du programme régional, de nouvelles expertises de sites ont été effectuées et ont pu aboutir à la construction de plateformes. En mars et mai 2022, deux nouveaux nids artificiels ont été aménagés dans les Landes sur des parcelles du Conservatoire du Littoral situées à quelques kilomètres du site Marais d'Orx. Ces deux installations ont été financées par le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels. Distantes de plus d'un kilomètre l'une de l'autre, dès 2023, l'une des deux installations a accueilli le 5<sup>ème</sup> couple reproducteur du département des Landes.



Figure 12 : Construction d'une plateforme artificielle (SMGMN)



Figure 13 : Occupation d'un couple d'une plateforme un an après son installation

- **Entretien des plateformes artificielles sur des sites favorables de région Nouvelle Aquitaine pour favoriser l'expansion de l'espèce dans le grand Sud-Ouest**

Durant l'été 2022, une partie du département de la Dordogne a été frappée par de très violents orages localisés mettant à mal une bonne partie du massif forestier de la Double et des 3 plateformes existantes. Des opérations d'entretien seront programmées dans les années à venir.

En 2023, l'état des lieux par département des plateformes artificielles installées en Nouvelle Aquitaine, jugées en état et attractives pour l'espèce est le suivant :

Département	Situation 2023
Landes (40)	10
Gironde (33)	5
Dordogne (24)	3

Figure 14 : Etat des lieux par département du nombre de plateformes installées et jugées attractives en ex-Aquitaine

## 2.2. Soutien de la coopération internationale

### ➤ Flight of The Osprey

Le 16 et 17 août 2022, la réserve naturelle du Marais d'Orx a accueilli les membres de l'association « [Conservation without Borders](#) ». Cette équipe basée au Royaume-Uni oeuvrant pour la conservation de l'espèce a fait étape sur le site du Marais d'Orx dans le cadre de leur projet Flight of The Osprey. Il s'agit d'un projet de conservation innovant en collaboration avec des agences des Nations Unies, des scientifiques, des médias ...

Ce fût l'occasion d'échanges autour de l'espèce au sujet des actions locales engagées pour sa conservation comme des obstacles que peut rencontrer le Balbuzard pêcheur lors de ses longues migrations.



Figure 15 : Véhicule "Conservation without Borders" dédié au projet pour retracer le parcours migratoire de l'espèce

Une équipe dévouée est partie du Royaume-Uni pour atteindre le Ghana en véhicule pour retracer le parcours migratoire emprunté par l'espèce avec comme finalité la réalisation d'un film pour la sensibilisation à large échelle et une meilleure prise de conscience sur la protection de cette espèce.

[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=756794518708512](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=756794518708512)

### ➤ Colloque européen

En novembre 2023, le SMGMN a présenté à l'occasion du colloque européen à Arles les résultats issus de la complémentarité des 2 programmes transfrontaliers successifs menés de 2013-2017 en Pays basque espagnol puis de 2018 à 2021 dans les Landes.



Figure 16 : Bandeau de présentation du colloque du 9-10 novembre 2023-Arles

Cette rencontre organisée par la LPO et la SNPN soutenu également par l'association Pro Pandion a été l'occasion pour tous les partenaires qui œuvrent également pour la restauration des populations du Balbuzard pêcheur de partager leur retour d'expériences sur les divers programmes de translocation achevés comme en cours.

### III. Communication et animation

#### 3.1. Communication et sensibilisation autour du Balbuzard pêcheur auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

##### ➤ Supports disponibles

###### Film de 14 minutes

Sorti début d'année 2022, un documentaire retrace l'intégralité du programme régional. Il immortalise 4 années d'actions concrètes de conservation et de sensibilisation en faveur de l'espèce. Ces images authentiques capturées tout au long du programme permettent d'en apprendre plus sur l'espèce et son retour dans le sud-ouest de la France ([Lien vers le film](#)).

Figure 17 : Illustration du générique du film (SMGMN)



###### Exposition Balbuzard pêcheur

Cette exposition, composée de 8 panneaux (roll-ups), est mise à disposition gratuitement par convention de prêt (hors transport à la charge de l'emprunteur) pour des sites recevant du public, lors de manifestations en lien avec le thème. ([En savoir plus sur l'exposition...](#)).

Figure 18 : Présentation de l'exposition sur le Balbuzard pêcheur sur le site du Marais d'Orx

###### Webcam accessible à tous

Chaque année depuis 2021, une webcam autonome fonctionnant par réseau 4G et alimentée par panneau solaire filme la vie du couple reproducteur présent sur le site du Marais d'Orx. La diffusion accessible en ligne par le grand-public donne accès aux séquences d'enregistrements visionnables en différé. Installation et abonnement entièrement financés par le conseil départemental des Landes et l'entreprise Viewsurf ([Lien vers la webcam](#)).



Figure 19 : Suivi de la reproduction du couple depuis la webcam connectée

##### ➤ Restitution 2022 et 2023 des animations et autres opérations de communication/sensibilisation autour du Balbuzard pêcheur

Sur ces 2 dernières années, plus de 3385 personnes (tous publics confondus) ont été sensibilisées autour du Balbuzard pêcheur (tableaux ci-dessous).

La mise en ligne du film documentaire de 14 minutes a également connu un bon démarrage avec plus de 850 vues sur les 3 premiers mois.

	Lieu	Date	Type support	Totaux
<b>Sensibilisation grand-public 2022 et 2023</b>	RNN Marais d'Orx	A l'année	Posts Facebook Semaine mondiale Balbu /Actus Balbu	936
		01 au 31/05/2022 05 au 30/06/2023	Entrée libre Expo	162
		15 et 24/05/2022 18 et 25/06/2023	Visite commentée <b>BALBU'DAYS</b>	44
		23/06/2023	Conférence	18
	Parc écologique d'Izadia (64)	06/07 au 31/08/2022	Entrée libre Expo	997
		17/07 et 30/08/2022	Visite commentée	63
		26/08/2022	Conférence	11
	CPIE Seignanx et Adour	17/09/2022	Conférence	20
	Ludo-médiathèque Saint-Eulalie-en-Born	08/09 au 01/10/2023	Entrée libre Expo	72
	RNN d'Arjuzanx	15/10/2023	Stand BALBU	120
	Mairie de Orx	27/05/2023	Expo commentée	40
<b>TOTAUX</b>				<b>2483</b>

Figure 20 : Énumération d'exemples d'événements réalisés pour sensibiliser le grand-public en 2022 et 2023 dans le sud-ouest de la Nouvelle Aquitaine



Figure 21 : Exemples de supports de communication pour la programmation d'événements destinés au grand-public dans le sud-ouest de la Nouvelle Aquitaine

	Lieu	Date	Type d'animations	Niveau	Totaux
<b>Sensibilisation, animations scolaires 2022 et 2023</b>	Collège de Saint-Geours-de Marenne	12/12/2022 18/12/2023	Journée citoyenne	4 classes de 6ème	175
		27 et 28/09/2022	Animation	BTS GPN Saint-Palais	38
	RNN Marais d'Orx	19/09/2023	Animation	Bac S. de Genève	40
		25 et 26/09/2023	Animation	BTS GPN de Saint-Palais	39
	Collège de Labenne	02 au 05/05/2023	Expo Balbu semaine E3D	6ème à la 3ème	610
<b>TOTAUX</b>					<b>902</b>

Figure 22 : Exemples d'événements réalisés à destination des scolaires en 2022 et 2023 dans le sud-ouest de la Nouvelle Aquitaine



Figure 23 : Exemples d'animations auprès d'une classe de BTS GPN avec une présentation de l'espèce et du programme régional mené en Nouvelle Aquitaine

### 3.2. Animation, coordination ou participation à des comités de pilotage et groupes techniques

- Le 11 janvier 2022, le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels a participé en visioconférence au COPIIL du Plan National d'Actions piloté par la DREAL région Centre-Val de Loire et animé par la LPO. Ce fut l'occasion pour le SMGMN de revenir sur le travail réalisé et de présenter les résultats obtenus sur la dernière année du programme régional.
- Le 24 mai 2022, les partenaires du programme régional achevé ont été réunis dans les locaux de la RNN du Marais d'Orx pour la restitution du bilan régional des 4 ans (2018-2021).
- Le 27 janvier 2023 à l'auditorium du MNHN, s'est tenue la réunion du COPIIL national du PNA avec présentation des résultats 2022. Présentation par le SMGMN des résultats post-programme de translocation du balbuzard en Nouvelle Aquitaine.
- Le 30 mai 2023 a eu lieu la présentation du bilan des 4 ans du programme régional de translocation au CSRPN de Nouvelle Aquitaine.
- Le lundi 5 juin 2023, le SMGMN a participé en visioconférence à la réunion Objectif balbuzard. Mis en place initialement en région Centre-Val de Loire, Objectif Balbuz@rd s'inscrit dans une volonté de préservation de l'espèce et de sensibilisation du public par l'image et par une meilleure compréhension de son écologie grâce à la retransmission d'une caméra installée dans le nid d'un couple de balbuzards dans le Loiret. Dans le cadre du PNA, les échanges lors de cette réunion ont porté sur le fait d'étendre Objectif Balbuzard à la France entière en rassemblant les différentes structures/partenaires détentrices de webcams installées sur d'autres nids de Balbuzard pêcheur à rejoindre ce groupe.
- Le 29 septembre 2023, une journée technique organisée par l'équipe coordinatrice du PNA s'est déroulée au parc « Les Aigles du Léman », porteur du projet de réintroduction français du Pygargue à queue blanche depuis 2022. Une trentaine de participants a répondu présent, l'occasion pour les différents coordinateurs régionaux d'échanger et de présenter les bilans locaux et les nouvelles déclinaisons régionales. A l'occasion de ce partage de connaissances, le SMGMN a présenté le film documentaire réalisé à l'issue du programme régional de Nouvelle Aquitaine. La Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx s'est aussi proposée pour accueillir la prochaine journée technique, probablement en 2025, pour l'évaluation à mi-parcours de ce plan notamment.

### 3.3. Partage des connaissances autour du Balbuzard pêcheur au sein des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux

- Mise à jour des actus Balbuzard & Pygargue sur le site internet de la RNN du Marais
- Participation à la rédaction d'articles pour les bulletins de liaison PNA
- Remontée des données sur les effectifs reproducteurs régionaux pour les cahiers de surveillance des rapaces

- Echanges entre le SMGMN et la RNN de Camargue pour des conseils techniques pour la mise en œuvre d'un programme de réintroduction en Camargue
- Participation du SMGMN à la relecture d'un projet de déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté porté par la LPO
- Echanges entre le SMGMN et un ornithologue dans les DOM suite à des tentatives d'installation de Balbuzard pêcheur et des indices forts de reproduction en Guadeloupe



Figure 24 : Photo d'un mâle balbuzard en halte migratoire sur une réserve naturelle des Landes (J. Bouillercé)

# VOLET 2 : ETAT DES LIEUX DU PYGARGUE A QUEUE BLANCHE EN NOUVELLE AQUITAINE



Alain OESLICK 

## IV. Etat des connaissances du Pygargue à queue blanche

### 4.1. Evolution du statut biologique régional du Pygargue à queue blanche

Un travail important de recherches bibliographiques mené par Stéphane Duchateau (Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour) au sujet des statuts historiques des grands rapaces montre que l'espèce était plus commune fin des années 1800 jusqu'à l'entre-deux-guerres, qu'elle ne l'est aujourd'hui sur notre région.

A deux reprises, la reproduction du Pygargue à queue blanche est évoquée. Dorgan (1846), le localise dans la Grande Lande et cite : « *le Pygargue fait son nid dans la contrée la plus solitaire* ». Elle est également mentionnée par Docteur (1856) : « *On croit qu'il niche dans le département [de la Gironde], où il n'est pas très rare.* (<https://reseau-aigles-pyrenees.jimdofree.com>)

Même si la reproduction de l'espèce sur ces deux départements reste hypothétique, l'espèce devait pour autant être présente en période de reproduction pour pouvoir relater ces faits.

Au-delà de ces hypothèses, le pygargue était considéré comme un hivernant relativement commun utilisant les grandes zones humides littorales arrière-dunaires aquitaines de Gironde, Landes et Pyrénées Atlantiques. La grande majorité des données régionales attestant de sa présence en hiver font référence à de nombreux trophées de chasse. Ici ou ailleurs, c'est ce qu'il lui a coûté l'effondrement de ses populations dans de nombreux pays européens, auquel est venu s'ajouter l'ingestion des métaux lourds ayant eu des répercussions fortes pour une espèce en bout de chaîne alimentaire.

Il faudra attendre 1962 pour que l'espèce soit protégée en Europe. C'est à partir de 1988, avec l'augmentation des populations nordiques, que le pygargue est de nouveau observé quasi-annuellement en hivernage dans le sud-ouest de la France, dans le sud des Landes et de façon plus anecdotique en Gironde.

### 4.2. Suivi des individus de Pygargue à queue blanche en hivernage et migration

#### ➤ Synthèse des observations du Pygargue à queue blanche en période d'hivernage

Même si l'hivernage est devenu régulier dans le sud de la Nouvelle Aquitaine depuis plus de 30 ans, il n'en demeure pas moins que le nombre d'individus différents reste faible avec moins de 3 individus par hiver sur la période 1988 à 2020.

Sur des périodes plus récentes, le suivi des oiseaux sur la région a permis de contrôler à deux reprises la présence d'oiseaux bagués en hivernage :

- Un oiseau suédois dans sa seconde année civile a hiverné durant deux hivers consécutifs sur le même site (2007/2008 et 2008/2009) puis revu en janvier 2011, pour la dernière fois, dans sa 5<sup>ème</sup> année civile.
- Un oiseau originaire d'Allemagne de l'Est dans sa seconde année civile a passé un hiver dans les Landes en 2010.



Figure 25 : Pygargue suédois hivernant janvier 2011 dans une réserve naturelle des Landes (J.Bouillere)

Depuis son retour en tant qu'hivernant plus régulier à la fin des années 80, l'hiver 2022-2023 représente un des meilleurs hivers en termes d'effectifs (période du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> mars) :

- 3 individus ont pu être suivis sur un hivernage complet (Landes : 1 adulte et 1 immature, Gironde : 1 immature de 3A)
- Entre 3 à 4 autres individus supplémentaires ont fait l'objet d'observations ponctuelles analysées à partir de critères d'âges renseignés et en fonction des lieux d'observations. Ces données concernent les Deux-Sèvres (79) et la Gironde (33) avec un adulte observé et la Haute-Vienne (87) avec 2 individus de 2A et 3A observés ensemble en vol.

## ➤ Synthèse des observations du Pygargue à queue blanche en migration

C'est à la fin de l'hiver que les individus quittent leur zone d'hivernage. Ces mouvements débutent généralement fin février et peuvent se poursuivre durant les 2 premières décades de mars.

À l'automne, les premières dispersions s'effectuent à la fin du mois d'octobre mais sont généralement plus marquées sur la fin de l'année.

**Périodes nouvelles de présence** : Bien qu'il s'agisse d'individus immatures, comme en témoigne la **carte 2023 ci-contre**, la réintroduction du pygargue en Cantabrie a également favorisé des déplacements pré-nuptiaux de l'espèce en Nouvelle Aquitaine sur des périodes estivales nouvelles (avril-août) par rapport aux dates historiques connues de présence de l'espèce.

À noter également l'observation d'un individu (âge indéterminé) le 10 juillet 2023 en Vienne sur une commune limitrophe au département d'Indre (36) en région Centre-Val-de-Loire, où l'espèce s'y reproduit depuis quelques années (POTTEVIN C., 2023).

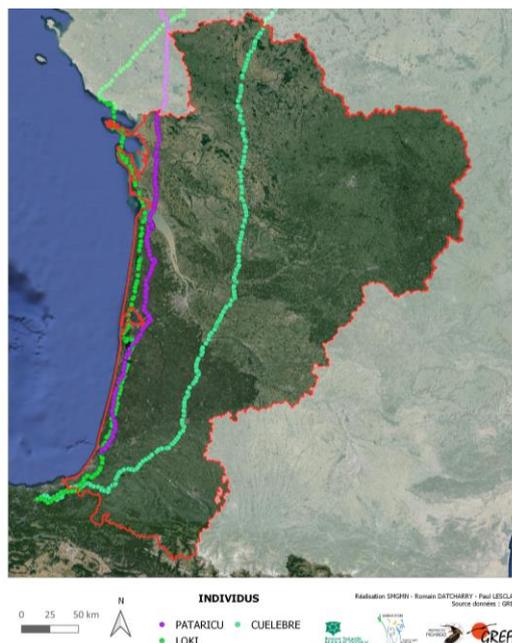
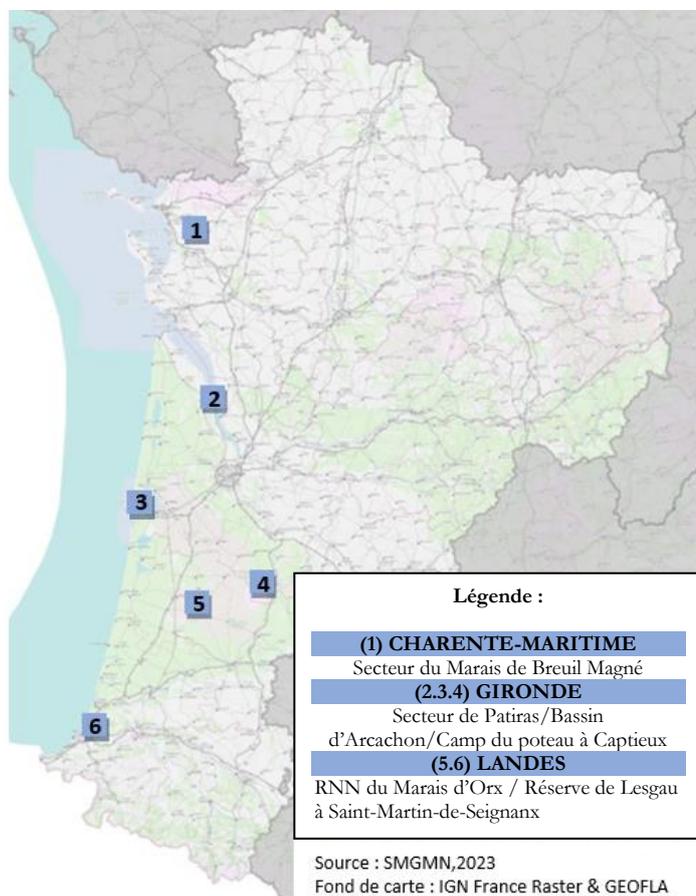


Figure 26 : Cartographie des déplacements de 3 pygargues du programme de réintroduction de Cantabrie (Espagne) observés en Nouvelle Aquitaine au printemps-été 2023

# V. Protection et gestion conservatoire en Nouvelle Aquitaine

## 5.1. Localisation des sites d'importance pour l'hivernage de l'espèce



Sur la région, les principales zones de stationnement de l'espèce dépendent de la présence de vastes zones humides tranquilles et de ressources alimentaires abondantes (canards, foulques, cormorans, grues, poissons, ragondins...). Bien souvent, ce sont les statuts forts de protection et/ou réglementaires de ces étendues qui assurent l'abondance de proies et offrent une pérennité des zones d'hivernage pour le pygargue.



Figure 28 : Pygargue adulte hivernant dans les Landes dépeçant un ragondin

Figure 27 : Répartition des sites d'hivernage connus en Nouvelle Aquitaine entre 2018 et 2023

## VI. Communication et animation

### 6.1. Communication et sensibilisation autour du Pygargue à queue blanche auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

En 2022, le SMGMN a participé à la conception d'un site internet pour le suivi des pygargues bagués à l'échelle nationale. Un programme de recherche porté par la structure « Les Aigles du Léman » est voué notamment à comparer, à travers le suivi par baguage et la pose de balises GPS, le comportement de jeunes nés en milieu naturel et de jeunes nés en captivité, relâchés en France (Haute-Savoie). Ce programme personnel s'inscrit dans un contexte de plan européen de recolonisation de l'ouest du continent. Ce site permet d'en apprendre davantage sur les objectifs du programme et facilite la saisie des données d'oiseaux bagués de la part des observateurs. La remontée des données en ligne permet une meilleure centralisation des données et ainsi facilite leurs transmissions annuelles auprès du Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO).



Figure 29 : Bandeau de présentation du site « Pygargues.fr » pour le suivi des individus bagués en France

### 6.2. Animation, coordination ou participation à des comités de pilotage et groupes techniques

- Le 27 janvier 2023, le SMGMN a participé au COPIL national pour la restitution des résultats par région pour l'année 2022
- Le 29 septembre 2023, le parc « Les Aigles du Léman » nous a accueilli à l'occasion d'une journée technique du PNA. Cette structure porteuse du programme de réintroduction français du Pygargue à queue blanche a présenté les résultats des 2 premières années des lâchers. Les premiers chiffres très encourageants mettent en avant un taux de survie élevé chez les jeunes pygargues estimé à plus de 70%. Les premières dispersions des jeunes lâchés en France sont toutes aussi remarquables que des jeunes nés en milieu naturel.



Figure 30 : Illustration du centre de réintroduction du Pygargue à queue blanche aux « Aigles du Léman », avec un espace dédié pour la sensibilisation du grand-public

### 6.3. Partage des connaissances sur le Pygargue à queue blanche au sein des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux

Cf. § 6.1

# VOLET 3 :

## DECLINAISON REGIONALE DU PNA EN FAVEUR DU BALBUZARD PÊCHEUR ET DU PYGARGUE A QUEUE BLANCHE

### VII. Enjeux de conservation et définition d'une stratégie régionale pour les 2 espèces

#### 7.1. Récapitulatif des besoins optimaux des espèces

##### Balbusard pêcheur

<b>Exigences pour la nidification</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Arbres porteurs de forme tabulaire ou étêtés offrant une assise confortable pour accueillir une aire. En position dominante situés près d'une zone ouverte. Le nid peut être bas en zone largement ouverte et exempt d'activités humaines.</li><li>Tranquillité, site préservé des activités humaines</li><li>Gestion forestière qui prend en compte la présence de l'espèce</li><li>Présence d'autres individus et de nids (facteur facilitant / espèce semi-coloniale)</li><li>Pylône 'THT' recherché par l'espèce</li></ul>
<b>Exigences pour l'alimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Sites de pêche à proximité des sites de nidification (idéalement dans un rayon de 10 km)</li><li>Eaux poissonneuses</li><li>Qualité et diversité des ressources halieutiques (océan, lacs, étangs, rivières, estuaires, etc.)</li></ul>
<b>Exigences pour l'hivernage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Tranquillité, reposoirs préservés des activités humaines</li><li>Qualité et diversité des ressources halieutiques</li></ul>

Figure 31 : Synthèse des besoins optimaux du Balbusard pêcheur en termes d'écologie

##### Pygargue à queue blanche

<b>Exigences pour la nidification</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Arbre de haut port &gt; 10 m</li><li>Tranquillité, site préservé des activités humaines</li><li>Gestion forestière qui prend en compte la présence de l'espèce</li><li>Présence d'autres individus et de nids (facteur facilitant / espèce semi-coloniale)</li></ul>
<b>Exigences pour l'alimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Sites de pêche à proximité des sites de nidification (idéalement dans un rayon de 10 km)</li><li>Sites riches en concentration d'oiseaux d'eau, mammifères type ragondins...</li><li>Qualité et diversité des ressources halieutiques (lacs, étangs, rivières, estuaires, etc.)</li></ul>
<b>Exigences pour l'hivernage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Tranquillité, reposoirs préservés des activités humaines</li><li>Qualité et diversité des ressources halieutiques</li></ul>

Figure 32 : Synthèse des besoins optimaux du Pygargue à queue blanche en termes d'écologie

## 7.2. Stratégie régionale à long terme

A long terme, l'enjeu de conservation en Nouvelle Aquitaine serait la consolidation des noyaux embryonnaires de population existants de Balbuzard pêcheur et l'accompagnement pour l'installation du Pygargue à queue blanche en tant que nicheur sur la région, portant le statut actuel d'hivernant. La stratégie sur le long terme serait d'obtenir une population viable capable de résister aux fluctuations annuelles d'origines naturelles et anthropiques par l'arrivée de nouveaux partenaires dans des colonies, comblant ainsi la perte des adultes. Les objectifs principaux d'une stratégie nationale comme régionale sont de :

- Faire progresser les connaissances par l'acquisition et la valorisation des données afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des mesures de conservation,
- Étendre l'aire de répartition du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche,
- Préserver l'habitat des deux espèces en conservant les sites de nidification existants, en contribuant au maintien ou à l'amélioration des pratiques de gestion forestière et en limitant les perturbations anthropiques,
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche en France,
- Garantir la pérennité des ressources alimentaires.

## 7.3. Actions du PNA et mise en œuvre de la déclinaison régionale

### • Actions du PNA

Les actions du PNA déclinées (ou pouvant l'être) en région Nouvelle-Aquitaine sont définies dans le but de répondre aux objectifs principaux fixés ci-dessus. Ces objectifs spécifiques opérationnels classés par OLT ont permis de mettre en avant **10 actions classées** par thématique et par degré de priorité, qui concernent à la fois les 2 espèces d'Aigles pêcheurs (*Figure 33*).

Une évaluation à mi-parcours du PNA sera organisée courant 2025 pour mesurer la pertinence des actions mises en œuvre.

Thématique	N° fiche	Intitulé de l'action	Priorité	N° action PNA
Connaissance et veille écologique	1.1	Suivre les populations de Balbuzard pêcheur et de Pygargue à queue blanche	1	cf. action 1
	1.2	Réactiver la veille sanitaire	2	cf. action 2
Protection et gestion conservatoire	1.3	Renforcer les actions de préservation des habitats et des sites de nidification	1	cf. action 3
	1.4	Limiter les perturbations d'origine anthropique	1	cf. action 4
	1.5	Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique	1	cf. action 5
	1.6	Evaluer l'impact du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche sur les activités piscicoles	2	cf. action 6
	1.7	Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population	1	cf. action 7
	1.8	Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée	2	cf. action 8
Communication et animation	1.9	Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public	1	cf. action 9
	1.10	Animer et coordonner la mise en œuvre du plan	1	cf. action 10

Figure 33 : Tableau des actions déclinées ou pouvant l'être du PNA en faveur des Aigles pêcheurs

• **Fiches actions**

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029		
Connaissance et veille écologique	❖ <b>Action 1.1 :</b> Suivre les populations de Balbuzard pêcheur et de Pygargue à queue blanche	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>1</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer la connaissance sur la répartition des 2 espèces en Nouvelle Aquitaine en hiver comme en période de reproduction</li> <li>➤ Centraliser l'ensemble des données au sein d'une base de données</li> <li>➤ Mettre à disposition l'acquisition des connaissances comme le porter à connaissance des résultats obtenus</li> </ul>	
Contexte	<p>Grâce à la complémentarité de deux programmes transfrontaliers successifs de translocation menés sur le balbuzard en Pays basque espagnol et dans les landes couvrant une période de lâchers d'oiseaux de 9 ans (2013 à 2021), on recense en 2022 trois couples reproducteurs pour le département des Landes. L'augmentation du nombre de couples et de jeunes à l'envol sont très prometteurs pour la région, d'autant qu'un couple s'est également installé en Vienne en 2023. Dans les années à venir, il y aura tout intérêt à suivre l'évolution de ce noyau reproducteur ainsi que sa composition.</p> <p>Le nombre de pygargues continue d'augmenter sur la région en hiver. Les secteurs d'occupation des oiseaux correspondent également à de potentielles zones de colonisation de reproduction de l'espèce. L'augmentation de ces cas d'hivernage, du nombre de couples reproducteurs ou territoriaux en France, la présence d'oiseaux immatures surnuméraires et la mise en œuvre de 2 programmes de lâchers en Haute Savoie et dans le nord de l'Espagne en Cantabrie sont autant de facteurs réunis qui pourraient fortement contribuer à l'arrivée de l'espèce en tant que reproductrice en Nouvelle Aquitaine.</p> <p>L'enjeu sera de dynamiser un réseau pérenne d'observateurs au niveau local pour croiser certaines observations, vérifier des données afin de détecter rapidement les tentatives d'installation de nouveaux couples et d'identifier les facteurs de menaces potentiels et d'y appliquer des mesures de protection nécessaires le plus tôt possible.</p> <p>La poursuite des programmes de baguage du balbuzard et plus récemment celui du pygargue datant de 2022 sont indispensables en tant qu'outil scientifique pour répondre à des questions. La vulgarisation de certaines données de baguage traitant des relations de parenté entre les individus, de l'estimation de distance de dispersion, de l'identification de sites d'hivernage sont autant d'éléments ou de pistes de travail pour tenir un réseau d'observateurs opérationnel et réactif.</p>	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place certains protocoles de suivi pour homogénéiser les méthodes de suivis et mieux les analyser par la suite (estimation des populations, du succès de la reproduction et des habitats)</li> <li>• Centraliser les données dans une base régionale</li> <li>• Prospector de nouveaux sites potentiels où des doutes existent sur la présence d'oiseaux en période de reproduction ou d'hivernage</li> <li>• Assurer le bon fonctionnement du réseau d'observateurs pour assurer la remontée des informations</li> <li>• Organiser des comptages simultanés pour optimiser une pression d'observation sur le maximum de zones humides notamment en période de reproduction</li> <li>• Poursuivre les opérations de baguage des balbuzards pour mieux com-</li> </ul>	

	<p>prendre la dynamique de population et des naissances dans les Landes notamment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former de nouveaux bagueurs du balbuzard et du pygargue dans la région</li> <li>• Analyser des résultats obtenus à partir du baguage</li> <li>• Poursuivre les méthodes récentes de suivi (webcams ou pièges photographiques) mises en place dans les Landes pendant le programme régional achevé en 2021 =&gt; comportement, reproduction, régime alimentaire des individus...</li> <li>• Etudier la possibilité d'équiper des individus des 2 espèces en balises GPS ou ARGOS pour répondre à certaines questions (dynamique spatiale)</li> <li>• Publier des articles scientifiques, selon les opportunités et les financements</li> <li>• Analyser l'effet des prélèvements par translocation des jeunes balbuzards sur la dynamique de population source en région Centre-Val de Loire vs Nouvelles Aquitaine</li> </ul>
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte rendu des différents sites suivis</li> <li>- Bilan annuel de la population suivie en termes d'effectifs comme de répartitions, en période de reproduction comme en période d'hivernage (cartographie...)</li> <li>- Suivi du/des protocoles</li> <li>- Suivi du temps passé, nombre de personnes mobilisées</li> <li>- Nombre d'oiseaux bagués vs contrôlés</li> <li>- Affiner et/ou création une base de données de baguage et de contrôles d'oiseaux</li> <li>- Production d'articles destinés au cahier de surveillance de ces 2 rapaces comme un bulletin d'infos du PNA</li> </ul>
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités

Connaissance et veille écologique	❖ Action 1.2 : Réactiver la veille sanitaire	Priorité : <b>2</b>
		N° action du PNA : <b>2</b>
Objectif	➤ Mieux comprendre les causes de mortalité	
Contexte	La LPO et l'OFB collaborent dans le cadre de la surveillance des mortalités et maladies des espèces d'oiseaux soumises à un Plan National d'Action. Pour assurer la surveillance épidémiologique, le réseau OFB/LPO s'appuie sur la détection de la mortalité et la détermination des causes qu'elles soient d'origines chimiques, infectieuses, parasitaires ou autres. Pour une meilleure réactivité d'interventions, cette veille sanitaire doit s'accompagner d'un réseau de structures sensibilisées pour une remontée rapide d'informations. Elle est primordiale pour réduire les causes de mortalité d'autant plus sur les secteurs récemment colonisés aux effectifs jugés trop faibles et moins enclins à compenser la perte d'un individu par un nouvel arrivant à défaut d'une population viable.	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<p><b>Remettre en place un réseau de surveillance de la mortalité dans le cadre de la surveillance des maladies d'individus de Balbuzard pêcheur et de Pygargue à queue blanche (surveillance toxicologique nationale coordonnée par la LPO et l'OFB).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter des cadavres et réaliser des prélèvements pour autopsies et analyses selon les procédures définies dans le cadre de la surveillance des maladies des oiseaux soumis à un PNA (à défaut collecter les informations sur les cas de mortalité)</li> <li>• Reprendre la veille écotoxicologique sur le Balbuzard et l'étendre au Pygargue à queue blanche particulièrement concerné</li> <li>• Mettre en place un réseau de personnes disposant des autorisations administratives leur permettant de collecter, transporter et conserver les cadavres et prélèvements au sein des régions concernées par les deux espèces : formation des associations et acteurs concernés</li> <li>• Collecter et centraliser les informations concernant les cas d'intoxications pour les deux espèces, principalement pour le Pygargue : métaux lourds, anticoagulants, pesticides, PCB ...</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de données collectées par an avec centralisation des cas rencontrés</li> <li>- Bilans annuels en lien avec les rapports d'analyses</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agence de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

<b>Protection et gestion conservatoire</b>	❖ <b>Action 1.3 :</b> Renforcer les actions de préservation des habitats et des sites de nidification	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>3</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre les efforts de préservation des habitats dans les zones de présence et de recolonisation en priorité</li> <li>➤ Meilleure prise en compte des exigences de chaque espèce concernant l'habitat sur le territoire national et régional</li> </ul>	
Contexte	<p>En France continentale, la majorité des sites de nidification du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche se trouve en contexte forestier soumis majoritairement à une gestion forestière. La conservation de boisements et d'îlots matures susceptibles d'abriter des arbres porteurs favorables à la construction naturelle d'un nid par des couples est primordiale, surtout dans un environnement très propice à la recherche alimentaire (riche en étangs, zones humides).</p> <p>Les arbres morts, notamment en lisière de boisements et d'autant plus s'ils sont placés en bordure de plans d'eau, devraient être conservés. Le maintien des arbres morts comme des résineux vivants à cime cassée ou en forme tabulaire (plate) sera privilégié pour l'accueil d'un nid artificiel voire naturel construit par le couple.</p> <p>Au-delà des arbres, 15% de la population continentale de Balbuzard pêcheur s'installe aussi sur des supports plus artificiels de type pylône électrique. L'utilisation de ces structures est dépendante aussi des zones de pêche assez proches pouvant orienter le front de colonisation de l'espèce fonction de l'orientation des lignes. Ce type de support joue clairement un rôle important dans la sauvegarde de cette espèce semi-coloniale. Une stratégie doit être définie dans cadre du PNA. En Nouvelle Aquitaine, un couple occupe un nid sur pylône électrique dans la Vienne.</p>	
Territoire concerné	Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître localement l'existence des 2 espèces dans les documents de planification territoriale, les études d'impact et évaluation d'incidence pour limiter la perte d'habitat de reproduction (SCOT, PLU, stratégie des aires protégées...)</li> <li>• Informer les gestionnaires de forêts pour une prise en compte de la présence des 2 espèces dans la gestion forestière</li> <li>• Garder un contact avec les propriétaires et exploitants des terrains hébergeant des nids</li> <li>• Mettre en place des conventions avec les propriétaires pour garantir un suivi des nids</li> <li>• Mettre en place une stratégie locale de sauvegarde avec RTE des nids de Balbuzard pêcheur en cas d'installations sur pylônes électriques</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation et diffusion d'un document à destination des propriétaires privés reprenant les pratiques de gestion favorables aux deux espèces</li> <li>- Nombre de conventions passées avec des propriétaires privés</li> <li>- Nombre de nids sécurisés par des corbeilles posées sur pylônes</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers, bureau d'études	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

<b>Protection et gestion conservatoire</b>	❖ <b>Action 1.4 :</b> Limiter les perturbations d'origine anthropique	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>4</b>
Objectif	➤ Organiser la surveillance pour identifier, réduire et effacer les sources de dérangements sur les sites de nidification, les sites d'hivernage et haltes migratoires	
Contexte	De nombreuses activités humaines peuvent se dérouler à proximité des sites de nidification. Certaines d'entre elles, pouvant être perturbatrices, risquent de mener à l'abandon du nid ou à l'échec de la reproduction. Il est donc essentiel d'identifier les zones sensibles et de minimiser les activités susceptibles de nuire au bon déroulement de la reproduction. À cet égard, une surveillance attentive du territoire est cruciale afin de mettre en place rapidement les actions de protection nécessaires pour les oiseaux concernés.	
Territoire concerné	Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un réseau de surveillance des nids afin de mieux définir les activités dérangeantes pouvant aboutir à des mesures de protection (moyens humains comme matériels avec l'utilisation de pièges photographiques sur les nids)</li> <li>• Accompagner les gestionnaires et propriétaires concernés dans la prise en compte du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche dans leurs activités</li> <li>• Identifier les outils de protection permettant de préserver les sites de reproduction, zones de pêche sensibles, sites de stationnement en migration et sites d'hivernage (APPB, mesures réglementaires et contractuelles, ZSM, ...)</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de ZSM et/ou APPB créés ou mis à jour par an, cartographie</li> <li>- Nombre de sites de nidification protégés réglementairement ou contractuellement</li> <li>- Rédaction d'une fiche « Pylône » pour la mise à jour du CT Balbuzard pêcheur</li> <li>- Base de données cartographiques des nids sur pylônes et des outils de protection</li> <li>- Fiche synthétique des outils réglementaires disponibles et mobilisables</li> <li>- Chartes de bonnes pratiques à destination des différents usagers</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

<b>Protection et gestion conservatoire</b>	❖ <b>Action 1.5 :</b> Réduire et prévenir les risques de mortalité d'origine anthropique	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>5</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier l'origine sur des cas de mortalité ou de blessure d'origine anthropique</li> <li>➤ Identifier les points noirs au niveau des lignes et poteaux électriques en cas de collision</li> <li>➤ Prendre en compte les espèces à l'occasion de projets d'aménagements (éolien...)</li> <li>➤ Réduire les risques d'empoisonnement et d'intoxication</li> <li>➤ Déployer les moyens nécessaires pour limiter le braconnage et les autres sources de mortalité</li> </ul>	
Contexte	<p>La mortalité d'oiseaux d'origine anthropique constitue l'une des principales pressions sur le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche pouvant largement impacter entre autres la dynamique de petites populations de faibles effectifs. Les précédents plans d'actions ont permis d'identifier les premières causes de mortalité : les filets de protection en pisciculture, l'électrocution, le braconnage, la collision de type éolienne. La menace toxique (plomb, PCB, anticoagulants, utilisation du carbofuran ...) a également été mise en avant en Europe. Depuis 2022, la pose de balises GPS sur des jeunes pygargues nés en nature comme relâchés en France depuis la mise en place d'un programme personnel en 2022 a montré tout l'intérêt de cet outil scientifique notamment dans la détection rapide d'oiseaux morts ou blessés ou en état de détresse dont les causes ont été identifiées comme anthropiques.</p>	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le travail de concertation avec RTE et Enedis pour une bonne prise en compte des enjeux de sauvegarde du Balbuzard pêcheur (Programme Life « Oiseaux et lignes électriques »)</li> <li>• Inventorier les points noirs électriques sur les domaines vitaux des 2 espèces et mettre en place des solutions de sécurisation</li> <li>• Poursuivre la veille sanitaire mise en place en synergie avec le réseau national Vigilance Poison : collecte des cadavres, analyses toxicologiques, surveiller les impacts des différentes substances détectées, renseignement d'une base de données</li> <li>• Améliorer la prise en compte des deux espèces dans les projets éoliens</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'oiseaux trouvés morts dont l'origine est anthropique</li> <li>- Nombre d'installations jugées dangereuses sur les domaines vitaux/nombre d'interventions de sécurisation sur ces mêmes domaines</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	Services de l'Etat, collectivités territoriales, communes et communauté de communes, RTE, Enedis, LPO, Réseau vigilance Poison/SAGIR, OFB	
Financements mobilisables	Etat – Collectivités territoriales – Fonds privés – Fonds européens–etc.	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

<b>Protection et gestion conservatoire</b>	❖ <b>Action 1.6 :</b> Evaluer l'impact du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche sur les activités piscicoles	Priorité : <b>2</b>
		N° action du PNA : <b>6</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaluer l'impact de la déprédation de ces deux espèces sur les activités piscicoles</li> <li>➤ Définir les solutions adaptées en cas de prédatons problématiques</li> <li>➤ Définition d'un plan d'action en fonction des résultats</li> </ul>	
Contexte	<p>Le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche sont des rapaces spécialisés dans la pêche. En France, plusieurs cas de prédation par le Balbuzard pêcheur ont été signalés dans les piscicultures et les étangs de pêche, et certains exploitants ont exprimé leurs préoccupations face aux dégâts causés par cette espèce. Les connaissances sur les interactions entre les aigles pêcheurs et les piscicultures demeurent limitées. L'objectif est d'anticiper d'éventuels conflits en évaluant l'impact de ces deux espèces sur les activités piscicoles. On distingue deux types d'activités piscicoles, qui nécessitent des réponses adaptées : l'élevage en pisciculture et les activités récréatives (étangs de pêche, bassins d'ornement). L'enjeu est de définir une stratégie nationale voire régionale à mettre en place si cette problématique se développe, afin de pouvoir réagir rapidement en cas de prédation excessive : expertises et solutions techniques appropriées.</p>	
Territoire concerné	Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire une enquête auprès des usagers susceptibles d'y être confrontés dans les premières années du PNA (à renouveler à mi-parcours si nécessaire) : identifier les structures, évaluer de la perte et des conséquences sur l'activité, et connaître la perception des deux espèces par l'utilisateur</li> <li>• Faire l'inventaire des exploitations « à risque » à court et long terme selon le type d'exploitation et la répartition des espèces</li> <li>• Centraliser les informations sur les cas de prédation</li> <li>• Instaurer un dialogue avec la profession piscicole, avec éventuellement représentation de la profession au sein des comités de pilotage des déclinaisons régionales du plan</li> <li>• Apporter conseils et assistance aux pisciculteurs qui en auraient besoin : informer des risques réels, répondre aux inquiétudes, trouver des solutions opérationnelles pour limiter les déprédations problématiques sur les piscicultures et favoriser la cohabitation</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'enquête</li> <li>- Nombre de cas de déprédation en piscicultures signalées pour chacune des espèces</li> <li>- Nombre d'exploitations impactées et évaluation de la perte, bilan de l'inventaire des exploitations identifiées « à risque »</li> <li>- Bilan des mesures expérimentées</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> <li>- Fiche « Pisciculture » dans le Cahier Technique</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

Protection et gestion conservatoire	❖ <b>Action 1.7 :</b> Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>7</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etendre l'aire de distribution de chacune des espèces et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population</li> <li>➤ Augmenter le succès de reproduction des populations nicheuses</li> </ul>	
Contexte	<p>La présence de couples reproducteurs de Balbuzard pêcheur montre l'effet catalyseur que peuvent avoir ces individus sur des oiseaux erratiques ou de passage du fait de leur caractère semi-colonial. Les retours d'expériences observés en Europe mettent en avant l'efficacité des plateformes dans la dynamique d'une population. Il est donc primordial de continuer d'accompagner l'expansion géographique de l'espèce. En ex-Aquitaine, les installations de plateformes artificielles ont également prouvé leur efficacité. Ces solutions pourraient être multipliées sur la région dans les années à venir.</p> <p>Ce travail passe par l'expertise de sites pouvant conduire à de futures installations de plateformes artificielles sur des sites stratégiques notamment exempts de dérangement et non loin de zones de pêche. Les aires artificielles installées dans un réseau de nids déjà actifs seront à positionner en fonction du contexte hydrographique. En effet, la fréquentation des plans d'eau de pêche facilitera la détection des nids vacants par des oiseaux. Le bon positionnement de ces aménagements est un gage d'un meilleur succès de reproduction, où le nombre et la survie de jeunes à l'envol restent la clé d'une dynamique de population locale pour cette espèce philopatrique et semi-coloniale.</p> <p>Concernant le Pygargue à queue blanche, des plateformes artificielles pourraient également être envisagées sur des zones d'hivernage ou d'estivage identifiées pour inciter l'espèce à se cantonner. Des placettes de soutien alimentaire proposées dans le PNA et testées en Lorraine en 2011 pourraient être mise en place et permettraient de fixer des individus sur des sites régulièrement occupés.</p>	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détecter les oiseaux et identifier les sites d'intérêt dans les secteurs potentiellement favorables</li> <li>• Organiser les expertises de sites à la demande de gestionnaire et propriétaires</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre d'actions permettant la fixation d'individus des 2 espèces par la pose de plateformes sur des sites occupés quelle que soit la période</li> <li>• Garantir le suivi des aménagements et la remontée des infos</li> <li>• Apporter un soutien technique et scientifique aux structures locales</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'expertises réalisées pour chaque espèce avec précision sur une futur aménagement ou pas</li> <li>- Nombre de plateformes de nidification et placettes de nourrissage installées et occupées</li> <li>- Cartographie nationale des plateformes existantes</li> <li>- Mise à jour du cahier technique Balbuzard &amp; Pygargue : construction de plateformes et protocole de suivi, etc.</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet	

## Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

Protection et gestion conservatoire	❖ <b>Action 1.8 :</b> Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée	Priorité : <b>2</b>
		N° action du PNA : <b>8</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Partager et diffuser les connaissances et pratiques à l'échelle européenne et du bassin méditerranéen</li> <li>➤ Définir une démarche vis-à-vis des pays concernés par l'hivernage afin de travailler en collaboration à la réduction des menaces sur les sites d'hivernage et haltes migratoires</li> </ul>	
Contexte	<p>Le suivi des populations de Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche à travers le baguage ou la télémétrie a permis de mieux comprendre les déplacements erratiques comme migrateurs des individus depuis leur lieu de naissance vers d'autres régions, pays voire continents. Le baguage a également permis d'avérer des cas d'immigration et émigration d'oiseaux reproducteurs se greffant à d'autres populations. Les femelles balbuzards montrent à quel point elles participent au brassage génétique en dérogeant à la règle de la philopatrie pourtant si marquée chez les mâles. Dans le département des Landes, les origines très diverses des femelles reproductrices (Corse, Andalouse, Allemande), la présence de mâles reproducteurs espagnols ainsi que les contrôles d'individus landais observés en halte/hivernage en Espagne et Afrique de l'Ouest montrent l'importance de maintenir voire accroître le travail de coopération et d'échanges avec les pays concernés. Cette action a pour ambition de dynamiser la coopération à l'échelle européenne et internationale à l'occasion de rencontres entre spécialistes pour élaborer une stratégie commune pour la préservation des deux espèces.</p>	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'échange des connaissances en favorisant aussi les retours d'expériences entre les différents pays impliqués dans la conservation de l'espèce, qu'il s'agisse de zones de reproduction, de halte comme d'hivernage : diffusion des publications, outils, résultats, à la communauté de spécialistes européens et méditerranéens ; participations aux rencontres</li> <li>• Travailler avec les pays identifiés comme sites d'hivernage et haltes migratoires pour limiter les causes de mortalité : identifier les contacts, transferts d'expériences, conseils, sensibilisation</li> <li>• Profiter de la pose de balises GPS dans un but scientifique pour faire émerger un programme de sensibilisation en collaboration avec les spécialistes se trouvant sur les zones d'hivernage.</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'atelier spécifique</li> <li>- Comptes-rendus des réunions des groupes européens</li> <li>- Cartographie des sites d'hivernage et haltes migratoires</li> <li>- Comptes-rendus des actions de sensibilisation et de conservation à l'international</li> <li>- Nombre d'articles parus de synthèses concernant les projets européens et internationaux</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet	

	(réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités
--	---

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029		
<b>Communication et animation</b>	❖ <b>Action 1.9 :</b> Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>9</b>
Objectif	➤ Poursuivre la communication et la sensibilisation autour des Aigles pêcheurs auprès des acteurs politiques comme auprès du grand public pour une meilleure prise en compte de leur conservation	
Contexte	<p>Pour le Balbuzard, les outils de communication développés dans le cadre du programme régional mené en Nouvelle Aquitaine (2018-2021) ont permis de mieux faire connaître l'espèce. Le porter à connaissance et le travail mené autour de l'espèce doivent être poursuivis pour une meilleure prise en compte de sa vulnérabilité à l'occasion de divers projets d'aménagement pouvant lui porter préjudice.</p> <p>Il en va de même pour le Pygargue à queue blanche, présent dans la région en hiver en très faible effectif. Bien qu'étant le rapace le plus grand de nos zones humides de plaine, il n'en demeure pas moins bien discret et très mal connu.</p>	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la déclinaison auprès des collectivités locales (acteurs économiques et politiques)</li> <li>• Créer des plaquettes sur les 2 espèces</li> <li>• Travailler avec les autres animateurs régionaux sur la mise à jour et le contenu d'un cahier technique à destination des aménageurs et des bureaux d'études ainsi qu'à l'ONF, l'OFB et bien d'autres.</li> <li>• Sensibiliser in situ les élus via des visites sur site</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de retours sur des demandes d'informations complémentaires</li> <li>- Nombre d'articles pour la lettre d'infos dans le cadre du PNA</li> <li>- Nombre de formations et d'animation réalisées et nombre de personnes touchées</li> <li>- Nombre de visiteurs sur les différents sites d'accueil du public</li> <li>- Nombre de visiteurs sur les sites internet</li> <li>- Synthèse des outils pédagogiques créés</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	Associations de protection de la nature, associations d'éducation à l'environnement, services et établissements publics de l'état (DREAL, DDT, OFB, ONF, CNPF), réseau RNN, RNR, acteurs cibles des actions de communications, fédérations départementales des chasseurs, professionnels du tourisme	
Financements mobilisables	DREAL NA – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

Déclinaison Nouvelle Aquitaine du Plan National d'Actions 2023-2029

<b>Communication et animation</b>	❖ <b>Action 1.10 :</b> Animer et coordonner la mise en œuvre du plan	Priorité : <b>1</b>
		N° action du PNA : <b>10</b>
Objectif	➤ Décliner et mettre en synergie les mesures définies dans le Plan National d'Actions Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche au contexte de la région Nouvelle Aquitaine.	
Contexte	L'animation de cette déclinaison permet de faire vivre un réseau d'acteurs déjà sensibilisés autour de l'espèce suite au programme régional achevé en 2021 porté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux naturels. Ce travail est essentiel pour centraliser et évaluer l'efficacité des actions menées régionalement.	
Territoire concerné	Région Nouvelle Aquitaine	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désigner la structure porteuse de l'animation suite à un dépôt de candidature en DREAL (Bonne connaissance de l'espèce et de sa répartition, bonne connaissance du réseau d'acteurs, veille à la cohérence des actions au niveau régional)</li> <li>• Participer et restituer des données régionales en comité de pilotage national (COFIL national porté par la DREAL Centre-Val de Loire et animé par la LPO)</li> <li>• Animer les comités de pilotage au niveau régional</li> <li>• Rédiger un bilan annuel des actions</li> <li>• Evaluer des actions déclinées</li> <li>• Rechercher de financements pour l'achat de matériels ou pour la mise en œuvre de certaines actions.</li> </ul>	
Suivi et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions réalisées et/ou financées</li> <li>- Nombre de réunions de COFIL tenu (national, régional)</li> <li>- Nombre de réunions d'échanges (groupes de travail...)</li> </ul>	
Partenaires scientifiques et techniques	DREAL NA, Département(s), OFB, RTE, ONF, réseau RNN, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers	
Financements mobilisables	DREAL NA – Agence de l'Eau – Financements participatifs – Appels à projet (réguliers) – Départements – Mécénats – Collectivités	

## Bibliographie

- ✎ **Lesclaux P.**, (2023). Programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur en Aquitaine 2018-2021-Bilan des 4 ans
- ✎ **Csabaï, E.** (2019). Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche - 2020-2029. Ligue pour la protection des oiseaux – DREAL Centre-Val de Loire – Ministère de la Transition écologique et solidaire : 74 p.
- ✎ **NADAL R., WAHL R., LESCLAUX P., TARDIVO G. & TARIEL Y.** (2012). Le statut du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en France continentale. *Ornithos*19-4 : 265-275
- ✎ **MAUDUYT L.** (1840). Tableau méthodique des oiseaux, tant sédentaires que de passage périodique ou accidentel, observés jusqu'à présent dans le département de la Vienne, auxquels on a joint les espèces domestiques qui s'y trouvent. Imp. F.-A. Saurin. Poitiers : 104 p
- ✎ **Lesclaux P., Darblade S., Bailhès X.** (2014). A propos de l'hivernage du Balbuzard pêcheur en France continentale et en Région Aquitaine
- ✎ <https://reseau-aigles-pyrenees.jimdofree.com/statuts-ancien-et-actuel-des-aigles-dans-les-pyr%C3%A9n%C3%A9es/>